

# Les attentes des élus de Côte-d'Or qui accueillent les congressistes

## Culture



Agnès Desjobert

adjointe au maire de Flavigny-sur-Ozerain  
(270 hab. / 2 800 ha)

« J'ai la chance d'être dans une municipalité qui a conscience de l'importance de l'action culturelle, avec aussi l'avantage, il faut le reconnaître, d'être classée parmi les plus beaux villages de France, et donc d'attirer des visiteurs. Mais si la Culture est un levier en termes d'attractivité, avec des répercussions économiques positives, l'équipe municipale est aussi pleinement convaincue que la Culture a aussi à voir avec la vraie vie locale du village. C'est une chose d'avoir 120 000 touristes à l'année, mais qu'est-ce qu'on peut mettre en place pour nos 270 habitants ?

Avec le conseil municipal, on travaille beaucoup pour mettre en place des animations tout l'hiver dans le village. Notre credo, c'est d'abord de dire oui à tout, et ensuite on gère pour assurer l'accueil des équipes artistiques. Je suis convaincue que les difficultés propres à la ruralité (manque d'argent, de lieux, d'équipements, etc.) peuvent être une richesse, car cela demande une implication plus forte des habitants, et

par ricochet, une plus forte sociabilisation autour des événements. C'est du bénévolat permanent, mais cela n'empêche pas d'avoir pour ambition la qualité artistique, car c'est la base du succès, y compris pour des publics que l'on dit moins avertis. Mais dans notre commune comme ailleurs, notre difficulté c'est de trouver des intervenants qui acceptent de venir avec nos mini-budgets et avec les contraintes de déplacement. Ce sont toujours des questions très pratiques qui sont lourdes à porter, d'autant que nous sommes confrontés au vieillissement de la population et à la présence de résidents secondaires, qui sont plus dans une posture de consommateur, et moins dans une aide sur le long terme. Mais avec notre posture ouverte aux propositions, je vois aussi que le lien ville-campagne et l'évolution des modes de vie permettent d'ouvrir de nouveaux horizons. On est toujours dans le local et en dehors du champ de vision de la Drac, mais dire oui à ce qui est nouveau et faire venir une culture d'ailleurs est bien souvent un révélateur de la richesse et de la diversité du village. »

## Finances



Pascal Grappin

maire de Villebichot (400 hab. / 1 050 ha), président de la communauté de communes de Gevrey-Chambertin

« Quand on est dans une période de difficultés financières, comme celle de notre pays aujourd'hui, la tentation est très forte pour les dirigeants nationaux de faire payer la note aux collectivités et aux EPCI ! Cette tentation est d'autant plus forte que les maires ne descendent pas dans la rue..., et ne votent pas (si ce n'est au moment des sénatoriales). C'est pourquoi, le budget 2025 me fait peur pour nos structures, et je m'attends, hélas, à ce qu'il y ait prochainement des mesures significativement négatives à l'endroit des communes.

C'est toujours le même problème avec les décideurs nationaux : je ne sais pas où ils vivent et où ils ont été formés (enfin, on peut le deviner...), pour ne pas se rendre compte que notre seule variable, à nous les élus ruraux, c'est l'investissement. Nos dépenses de fonctionnement sont difficilement réductibles, et on ne redresse pas des comptes en changeant le fournisseur de crayons de papier ! Il y a donc un risque d'une très forte chute de l'investissement. L'État essaie de nous rassurer en disant : "regardez tout ce que je

vous donne pour vous aider à investir". Mais là encore, il ne faut pas avoir fait l'ENA pour comprendre qu'il y a toujours un reste à charge pour les collectivités, et que pour pouvoir investir, il faut des excédents de fonctionnement pour payer l'investissement..., et si on n'a pas des comptes sains pour aller voir les banquiers, cela devient compliqué. On ne peut pas dissocier les choses, c'est un tout, et le premier responsable, c'est quand même bien l'État, dans sa plus large expression. Il ne faudrait donc pas que le ministre démissionnaire vienne dans notre coin... On reste très raisonnables, mais je crois qu'il faudra taper du poing sur la table.

Heureusement que l'on peut compter sur une relation de confiance avec les départements. En Côte-d'Or, nous avons la chance d'avoir un président de département qui a longtemps été maire d'une commune rurale, et qui sait ce que c'est que de porter un budget ! Et de savoir que nous n'avons pas des dépenses somptueuses, et que parfois ce sont quelques milliers d'euros qu'il faut. Le dispositif d'aide pour les communes rurales dans notre département est très important et reflète le fait que la ruralité est le noyau de la vie de nos territoires. »

## « Ce n'est qu'avec les maires, qui incarnent la proximité, que nous réussirons à avoir le maillage de terrain nécessaire »

Nathalie Gavaille

### Transition



Jean-Marie Virely | **maire d'Époisses**  
(750 hab. / 2 200 ha)

« J'ai eu le plaisir de participer au Grand atelier des maires ruraux pour la transition, et j'en retiens la qualité des pépites présentées par les collègues de toute la France. C'est un lieu d'échange important, où l'on reçoit autant que l'on apporte. **Merci à l'AMRF de porter cet exercice qui donne des idées et des envies, à travers l'enthousiasme des maires, à s'inscrire dans les transitions.**

Cela m'a conforté dans ma volonté de poursuivre les engagements de la commune sur l'énergie, l'eau, l'habitat et la mobilité. C'est important de dire que ma commune n'a rien d'extraordinaire, mais plutôt qu'on s'inscrit dans les pas d'une dynamique beaucoup plus large. Sur l'énergie, notre volonté est d'acquérir une certaine autonomie (notamment pour maîtriser les prix) et d'agir pour la sobriété en réduisant notre consommation, dans les bâtiments communaux, mais aussi chez tous les habitants, en partageant avec nos concitoyens une information qualifiée. **Évidemment, produire de l'énergie ne doit pas se faire dans n'importe quelles conditions** : nous sommes dans une démarche de mix énergétique, avec des panneaux solaires, la valorisation de la biomasse

et la géothermie. Nous avons également soutenu les habitants qui voulaient faire de l'autoconsommation partagée. La gestion de l'eau est le second pilier de notre action pour réduire la consommation, stocker l'eau pluviale et réduire la pollution. Cela se double d'un risque nouveau et de plus en plus prégnant, lié aux violents orages qui occasionnent des débordements et montrent que nos installations sont inadaptées. Grâce au réseau de l'AMRF, nous sommes en train de trouver des réponses à ce problème. Sur l'habitat il y a bien évidemment l'action de la commune sur ses propres bâtiments, même si cela reste très compliqué en termes de financement, mais je crois aussi beaucoup à la formation de la population. Nous agissons aussi sur la mobilité, même si on note comme partout qu'il y a une difficulté à changer, car nous restons tributaires de l'automobile.

Pour finir, je veux signaler qu'en Côte-d'Or, nous avons une forte appétence pour le travail collectif, avec des syndicats importants. Bien sûr les choses ne vont pas se faire en six mois, mais grâce au Grand atelier, on voit que la dynamique est partie, et les élus savent que dans nos territoires, c'est en se serrant les coudes entre communes que les choses avancent ! »

### Égalité / Erre



Nathalie Gavaille | **maire de Trochères**  
(170 hab. / 500 ha)

« Pourquoi je me suis engagée au sein du programme des élus relais de l'égalité (Erre) ? Suite à un cas concret d'une habitante qui me demandait de l'aide suite aux violences qu'elle endurait, je me suis rendue compte qu'en tant qu'élus, nous n'étions absolument pas au courant des différents dispositifs. Devant ce vide, le programme Erre est venu à point nommé et je me suis engagée en tant que référente départementale afin de mettre en place avec l'AMRF différents outils qui sont aujourd'hui déclinés dans chaque commune volontaire.

Nous avons plus d'une centaine d'élus référents communaux Erre en Côte-d'Or. Et le plus stimulant, ce sont les nombreux partenariats que nous avons pu tisser avec différentes instances avec l'appui du national. J'ai par exemple signé une convention avec le procureur, la déléguée du préfet aux droits et à l'égalité, et j'ai pu intégrer le copil sur les violences de Côte-d'Or – département pionnier sur le sujet avec son observatoire des violences. En appui sur le travail de mise en relation réalisé avec toutes les associations pour

les victimes (et pour les auteurs aussi d'ailleurs), cela permet aux élus Erre d'être formés et d'avoir un état des lieux complet de tous les acteurs locaux.

Erre illustre le rôle de proximité de l' élu : la fonction de maire est d'être en première ligne. C'est lui qui connaît le mieux son territoire et ses habitants. Il y a toujours des réticences et le sujet reste encore un peu tabou, mais les paroles se libèrent. Face à la crainte de certains de faire de la délation, le préfet a l'habitude de rappeler que **les élus sont protégés par l'article 40, qui nous donne obligation de porter à la connaissance de la justice des faits ou des suspicions de violences qui se passent sur la commune.** C'est pour cela que je suis souvent accompagnée de l'adjutant cheffe de la gendarmerie chargée de la protection des familles pour m'aider à sensibiliser les élus, les secrétaires de mairie et les présidents de CCAS sur la nécessité d'identifier un référent relais de l'égalité. **Ce n'est qu'avec les maires, qui incarnent la proximité, que nous réussirons à avoir le maillage de terrain nécessaire pour sensibiliser tous les publics à la lutte contre les violences familiales et construire une société plus juste et égalitaire.** »